



2020-07-20/01

Mairie
15 Route de la Bastie
42130
Sainte-Agathe la Bouteresse

Tél. : 04 77 97 41 93

mairie@ste-agathe-la-bouteresse.fr

Le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse,
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;
- Vu le code des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L2213.6 ;
- Vu le code de la Route et notamment les articles R110.1, R110.2, R411.5, R411.8, R411.18 et R411.25 à R411.28 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, livre I – 8^{ème} partie : signalisation temporaire ;
- Vu la demande formulée par ARNAUD TP, domicilié 19 Rue Rivière Fay – 42130 BOEN SUR LIGNON, chargé de réaliser des travaux au 325 Rue Joseph Poyet pour terrassement, tranchées, extension BTS Bouygues pour le compte de BOUYGUES,
Considérant que la nature des travaux nécessite la fermeture à la circulation pour une durée de 20 jours à compter du 10 août 2020 ;

ARRETE

Article 1 : La circulation de tous véhicules sera interdite au 325 Rue Joseph Poyet pour une durée de 20 jours à compter du 10 août 2020.

Article 2 : L'accès des services de secours et des riverains devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 3 : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de la SAS ARNAUD TP, Monsieur ARNAUD Romaric

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Sainte Agathe la Bouteresse, chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- sas.arnaudtp@orange.fr.

Fait à Sainte-Agathe la Bouteresse,
le 20 juillet 2020.
Le Maire, Pierre DREVET.

